

ÉTHIQUE COMMERCIALE EN ISLAM (PARTIE 1 DE 2): ACHATS ET VENTES

Évaluation:

Description: L'éthique commerciale en islam et les conseils du prophète Mohammed sur les achats et les ventes.

Catégorie: [Articles](#) [L'adoration et la pratique religieuse](#) [Morale et pratiques islamiques](#)

par: Aisha Stacey (© 2019 IslamReligion.com)

Publié le: 29 Jul 2019

Dernière mise à jour le: 15 Sep 2020

Qu'est-ce que l'éthique commerciale?

L'éthique commerciale comprend un ensemble de valeurs morales et de normes corporatives qui existent au sein des organisations commerciales (tout en variant d'une organisation à une autre). Dans les grandes compagnies, les juristes d'entreprise définissent l'éthique commerciale comme l'intérêt d'une entreprise de se conformer à la loi. L'éthique commerciale peut également varier d'une personne à une autre; les gens d'affaires peuvent adhérer à diverses définitions de l'éthique et ne pas forcément voir du même œil ce qui se fait et ce qui ne se fait pas. Parfois, la ligne séparant le moral de l'immoral se brouille et cela peut mener à des dilemmes éthiques.



Dans un scénario d'affaires, tenter de choisir une action plutôt qu'une autre est souvent plus problématique qu'il n'y paraît. C'est pourquoi la plupart des pays ont des lois et des règlements sur les pratiques commerciales et c'est pourquoi les organisations commerciales établissent souvent des codes de conduite, ou normes éthiques, auxquels doivent adhérer les membres. Dans le monde moderne, les affaires commerciales font souvent face à divers dilemmes d'ordre éthique et, sans règlements clairs, de diverses situations particulières peuvent découler des conséquences très différentes. Ceux qui font des affaires doivent faire face à de nombreuses situations qui ont besoin d'être régies par des règles éthiques. Ces situations incluent, sans s'y limiter, le harcèlement sexuel, l'intimidation sur les lieux de travail, la discrimination basée sur le genre ou la race, les conflits d'intérêt, le détournement de fonds et la pollution environnementale.

L'accent que met l'islam sur le comportement éthique

Le comportement moral et éthique est un trait conducteur en islam, une religion qui s'adresse à tous sans exception, en tous lieux et à toutes les époques. Alors que les lois et règlements changent d'un pays à l'autre et d'une organisation à l'autre, les normes islamiques sont immuables. L'équité, la justice, le respect et l'honnêteté font partie du comportement islamique et ne sont pas restreints aux affaires commerciales. Il demeure que le commerce et le fait d'avoir un gagne-pain et de gagner sa vie sont des concepts importants en islam. Le musulman doit se montrer scrupuleusement honnête et juste dans toutes les transactions auxquelles il participe et il le fait parce qu'il sait que Dieu l'observe en tout temps et qu'Il le jugera sur la base de ses actions.

Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) est le meilleur exemple à suivre. En plus d'avoir été prophète, législateur, homme d'État, général militaire et père de famille, il fut aussi un homme d'affaires accompli. Ce sont ses enseignements que les musulmans suivent, sachant qu'ils ne peuvent déplaire à Dieu en suivant les enseignements de Son prophète. Dieu ne nous a pas laissés à nous-mêmes afin que nous avancions à tâtons pour découvrir quel est le meilleur mode de vie; Il nous a donné le Coran et un Prophète pour nous guider vers ce qu'il y a de meilleur, pour nous, en ce monde et dans l'au-delà. Si nous suivons les principes et les lignes directrices de l'islam, nous ne pouvons qu'être honnêtes et justes dans toutes nos transactions avec autrui. Un principe général, en islam, veut que tout soit permis sauf ce qui est explicitement interdit. Cela concerne tout ce qui touche à la vie sur terre et, combiné aux codes moral et éthique, en islam, cela apporte au musulman un sens des responsabilités et un devoir de transparence dans tous les aspects de sa vie.

Avant d'être prophète, Mohammed était un homme d'affaires. Jeune, il travailla pour son oncle Abou Talib et son premier contact avec sa première épouse fut lorsqu'elle l'embaucha, sur la base de son intégrité et de son honnêteté, pour diriger ses caravanes commerciales. L'islam reconnaît le commerce comme partie intégrante de la vie sur terre. Quand on demanda au Prophète quelle était l'une des meilleures façons de gagner sa vie, il répondit « travailler avec ses mains et être un commerçant honnête ».[1] C'est pourquoi le Coran et les hadiths contiennent de nombreuses références au commerce et divers conseils sur les meilleures façons de faire des affaires, conseils qui sont toujours applicables 1400 ans plus tard.

Le prophète Mohammed a souligné l'importance cruciale de l'honnêteté dans toutes les transactions commerciales. Il a dit : « Le commerçant honnête est associé aux prophètes, aux vertueux et aux martyrs. »[2] Il a également dit : « Dieu démontre de la miséricorde envers ceux qui démontrent de la gentillesse lorsqu'ils vendent, lorsqu'ils achètent et lorsqu'il récupère une dette. »[3]

Acheter et revendre est une façon, pour une personne, de gagner sa vie, de soutenir sa famille et de redonner à la communauté sous forme de charité. Juste magasiner à votre marché local fait de vous une personne impliquée dans une transaction commerciale. Le prophète Mohammed marchandait, mais il ne cherchait jamais à minimiser la valeur d'une marchandise. Un marchand ne devrait jamais tenter de tromper un acheteur en lui faisant payer un prix beaucoup plus élevé que la valeur de la marchandise.

Piété et charité

Le prophète Mohammed a conseillé aux marchands d'être toujours honnêtes et de donner régulièrement en charité. « Les deux partis, dans une transaction, ont le loisir d'annuler cette transaction jusqu'à ce qu'ils se séparent. S'ils sont honnêtes et qu'ils révèlent certains défauts de la marchandise, leur transaction sera bénie. Mais s'ils mentent et cherchent à dissimuler certains défauts de la marchandise, la bénédiction, sur leur transaction, sera effacée. »^[4] Le Prophète avait également compris que le fait, pour certains, d'être impliqués dans une transaction commerciale les mettait souvent dans des situations où Dieu était relégué au dernier plan, dans leurs pensées immédiates. Il dit : « Ô marchands! Le fait de vendre implique souvent de vains discours et des serments, alors faites en sorte de donner également en charité. »^[5]

Le prophète Mohammed a interdit un truc bien connu des marchands qui consiste à affirmer aux éventuels acheteurs qu'un prix plus élevé leur a été offert pour une marchandise donnée afin de les presser à acheter.⁶ Il voulait que les croyants soient connus pour leur honnêteté et leur générosité et c'est pourquoi il les pressait de donner un peu plus lorsqu'ils pesaient ou mesuraient. Et il conseillait à ceux à qui on devait de l'argent ou des biens de se montrer patients et indulgents, et même de libérer le débiteur de sa dette si les circonstances le permettaient. L'équité, la bonté, l'honnêteté et la générosité étaient des traits constamment encouragés chez les croyants. Le prophète leur dit : « Quiconque souhaite que Dieu le sauve de la calamité du Jour de la Résurrection doit laisser plus de temps au débiteur en mauvaise situation financière ou le décharger de sa dette. » ^[6]

Note de bas de page:

[1] *Imam Ahmad*

[2] *At-Tirmidhi*

[3] *Sahih Al-Boukhari*

[4] *Sahih Al-Boukhari, Sahih Mouslim*

[5] *At-Tirmidhi, Abou Daoud et d'autres*

6 *Sahih Al-Boukhari*

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/11354/ethique-commerciale-en-islam-partie-1-de-2>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.